



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Cagnotte le 30 mars 2023

Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : PLAGEPOMI suspendu - Saumons pêche aux filets

Madame la Préfète,

Le 28 mars 2023 le Tribunal administratif de Bordeaux a suspendu le PLAGEPOMI et a donc annulé votre arrêté du 18 janvier 2023 portant modification de l'arrêté du 28-12-2021 relatif au Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin de l'Adour.

Aussi, notre association se permet de vous demander de bien vouloir faire le nécessaire pour que cette décision de justice soit respectée et mise en œuvre.

En vous remerciant pour la satisfaction de notre demande, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr

Pièce jointe : Ordonnance du 28 mars 2023 n° 2301078 du Tribunal administratif de Bordeaux

Copie à :

- DDTM
- OFB